



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-OUELLE  
M.R.C. DE KAMOURASKA

**AVIS PUBLIC**

Avis public est donné par le soussigné, Adam Ménard, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Rivière-Ouelle;

**Que** lors de la séance extraordinaire du 21 janvier 2014, le conseil municipal de Rivière-Ouelle adoptera le **« Règlement 2014-1 établissant le Budget de l'année financière 2014, adoptant le Programme Triennal d'Immobilisations 2014-2015-2016 et décrétant les taux de taxes et de compensations pour l'année 2014 ».**

**Que** toute personne intéressée peut assister à cette séance publique qui se tiendra à compter de 20h00 dans la salle du conseil située au 108, rue de l'Église à Rivière-Ouelle.

**DONNÉ À RIVIÈRE-OUELLE, CE 6<sup>ième</sup> JOUR DU MOIS DE JANVIER 2014.**

---

Adam Ménard, directeur général et secrétaire-trésorier